

LA BIBLE ET SA CULTURE : CONCLUSION GÉNÉRALE

# CANONICITÉ ET INSPIRATION

**L**A BIBLE chrétienne ne s'est pas constituée en un seul jour. Non seulement les nombreux textes qui la composent ont été rédigés à des époques différentes, mais leur rassemblement en un livre unique, la Bible, et leur réception comme Écritures Saintes constituent un processus de longue haleine.

Tout commence avec la résurrection de Jésus et l'annonce de l'Évangile\* qui s'ensuit. D'abord confondu avec le judaïsme\*, le groupe chrétien se détache peu à peu de ses origines. Vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle, il commence d'être reconnu comme un mouvement religieux autonome. Perdant le bénéfice du statut propre reconnu au judaïsme, il se trouve exposé aux tracasseries des autorités romaines, traditionnellement méfiantes à l'égard de toute nouveauté venue d'Orient. La correspondance entre l'empereur Trajan et l'écrivain Pline le Jeune, gouverneur en Bithynie (nord-ouest de la Turquie actuelle) atteste la précarité du christianisme dans les années 110. [voir p. 514]

## ANCIEN ET NOUVEAU TESTAMENT

De cette double origine, la Bible chrétienne hérite sa partition en deux volets, de longueur inégale mais sur le fond indissociables : l'Ancien et le Nouveau Testament. D'abord constituée de Juifs, reconnaissant en Jésus de Nazareth le Messie\* attendu par Israël, la première communauté chrétienne s'approprie les Écritures juives. Elle y reconnaît l'annonce du personnage de Jésus et s'attache principalement aux Prophètes et aux Psaumes. À l'inverse, elle interprète les Écritures anciennes à la lumière de la foi nouvelle en Jésus de Nazareth, Fils unique de Dieu et Sauveur des hommes. Dès les premiers écrits chrétiens, dans les années 50, la connaissance des Écritures juives

## CONCLUSION GÉNÉRALE

est considérée comme nécessaire à la compréhension de l'événement de salut manifesté dans la mort et Résurrection de Jésus, ainsi que l'atteste la formule traditionnelle : « selon les Écritures » (1 Co 15,3-5). [voir p. 146]

De même, encore à la fin du 1<sup>er</sup> siècle, un auteur chrétien comme Clément de Rome évoque la Passion de Jésus à travers les chants du Serviteur souffrant, au livre d'Isaïe : « Le Christ appartient en effet à ceux qui sont humbles de cœur, non à ceux qui s'élèvent au-dessus de son troupeau. Le sceptre de la majesté de Dieu, le Seigneur Jésus Christ, n'est pas venu avec le train de la fierté et de l'orgueil – et pourtant il le pouvait – mais avec l'humilité du cœur, selon ce que l'Esprit Saint l'avait déclaré de lui. Il dit en effet : Seigneur, qui a cru à notre prédication ? le bras du Seigneur à qui a-t-il été révélé ? » Clément fait suivre une longue citation d'Isaïe 53,1-12, avant de conclure sur l'application au Christ des traits du Serviteur : « Vous voyez, bien-aimés, quel est le modèle qui nous a été donné ! Si le Seigneur s'est ainsi humilié, que devons-nous faire, nous qui sommes venus par lui sous le joug de sa grâce ? » (1 Clem., 16,1-17, trad. A. Jaubert).

Bien plus, les évangiles imputent à Jésus lui-même l'initiative d'une lecture chrétienne des Écritures juives. Du discours inaugural dans la synagogue de Nazareth jusqu'à la scène pascale du repas d'Emmaüs, le Jésus de Luc lit les Écritures à la lumière de son propre destin. Il s'applique à lui-même les oracles prophétiques relatifs à l'avènement du Messie : « Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture » (Lc 4,21). Il fait devoir à la communauté chrétienne de relire l'ensemble des Écritures juives (notre Ancien Testament) comme le miroir des événements de salut accomplis à travers sa propre Passion et Résurrection.

*Alors il leur dit : « Ô cœurs sans intelligence, lents à croire à tout ce qu'ont annoncé les Prophètes ! Ne fallait-il pas que le Christ endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire ? » Et, commençant par Moïse et parcourant tous les Prophètes, il leur interpréta dans toutes les Écritures ce qui le concernait (Lc 24,25-27).*

*Puis il leur dit : « Telles sont bien les paroles que je vous ai dites quand j'étais encore avec vous : il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la Loi de Moïse, les Prophètes et les Psaumes. » Alors il leur ouvrit l'esprit à l'intelligence des Écritures, et il leur dit : « Ainsi est-il écrit que le Christ souffrirait et ressusciterait d'entre les morts le troisième jour, et qu'en son Nom le repentir en vue de la rémission des péchés serait proclamé à toutes les nations, à commencer par Jérusalem. De cela vous êtes témoins. » (Lc 24,44-48)*

En outre, à mesure que la communauté chrétienne s'éloigne de l'événement fondateur, apparaissent un certain nombre d'écrits spécifiquement chrétiens : lettres aux communautés, à la suite de Paul le premier auteur chrétien connu ; évangiles ou « mémoires d'apôtres » (selon l'expression de Justin de Rome vers 150) nourris de la tradition des *logia*\* (paroles du Seigneur) ; apocalypses\* et récits de missions, tels les Actes des Apôtres. Composés dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle, voire pour certains au tout début du II<sup>e</sup> siècle, les livres du Nouveau Testament ne sont pas immédiatement considérés comme l'équivalent des Écritures anciennes. Leur reconnaissance officielle (canonisation\*) se fera progressivement, à partir du II<sup>e</sup> siècle, et ne s'achèvera qu'au IV<sup>e</sup> siècle. L'existence de listes canoniques confirme le souci d'alors : fixer les limites du recueil biblique, sur la base du plus large consensus entre les Églises. [voir p. 533]

Les listes canoniques qui nous ont été conservées ne sont pas unanimes. Elles montrent quelque désaccord, quant aux marges du canon. Ainsi, on hésite sur l'Apocalypse ou la lettre aux Hébreux. D'autres intégreraient volontiers la *Lettre aux Corinthiens* de Clément de Rome ou le *Pasteur* d'Hermas. En revanche, la présence de l'Ancien Testament est universellement admise. Marcion et les hérésies gnostiques\* du II<sup>e</sup> siècle n'ont pas su persuader les chrétiens de rompre avec la première Alliance. Désormais, la Bible chrétienne sera toujours composée de l'Ancien et du Nouveau Testament. En cela elle ressemble à la Bible juive, littéralement la Tora (ou encore TaNaK, abréviation de *Tora-Neviim-Ketoubim*, c'est-à-dire : Loi-Prophètes-Écrits), en même temps qu'elle s'en distingue résolument : non seulement le Nouveau Testament s'ajoute à l'Ancien, mais il en modifie l'interprétation.

À cette différence majeure s'ajoute un autre trait, imputable à la diversité du monde juif ancien. Largement héritière du judaïsme\* de langue grecque, la communauté chrétienne reconnaît une liste de livres un peu plus étendue que dans les milieux juifs de langue hébraïque. Ces sept livres supplémentaires, transmis par l'édition alexandrine dite des Septante\*, ne figure pas dans les manuscrits en hébreu. De plus, ces derniers présentent une structure en trois parties (Tora\* ou Loi, Prophètes, Écrits), tandis que l'Ancien Testament chrétien en langue grecque répartit les livres en quatre classes : Pentateuque, Livres historiques, Livres poétiques, Livres prophétiques.

La répartition juive répond à un principe hiérarchique : aux cinq livres de la Loi considérés comme le cœur de la révélation (d'où souvent l'extension du mot « Tora » pour désigner l'ensemble des Écritures) succèdent les Prophètes et les Écrits, en tant qu'ils illustrent et

## CONCLUSION GÉNÉRALE

éclairent les textes fondateurs. En revanche, le classement chrétien des livres de l'Ancien Testament répond à des principes purement littéraires : il n'établit aucune hiérarchie entre les quatre genres désignés. S'il demeure une clé de lecture, c'est bien la personne de Jésus et l'événement de sa Résurrection. Autrement dit, le centre de la Bible chrétienne n'est plus la Loi\*, mais l'articulation des deux alliances ou testaments, dans la personne même de Jésus et le mystère pascal de sa mort et Résurrection.

L'ensemble du christianisme ancien pratique la version grecque de l'Ancien Testament. Ce choix constitue même un principe de différenciation avec le judaïsme, de plus en plus attaché à la forme hébraïque des Écritures. Ancien Testament chrétien et Tora d'Israël constituent alors deux formes apparentées mais distinctes d'une même tradition textuelle. Mais ce principe relativement simple connaîtra plusieurs corrections, d'où résulte l'actuelle diversité des éditions bibliques.

Dès le IV<sup>e</sup> siècle, des érudits comme saint Jérôme remettent en honneur la version hébraïque de l'Ancien Testament. Vu son antériorité sur le texte grec, elle paraît plus fidèle à la première Alliance et mieux

### DOCUMENT

#### LE CANON DE MURATORI

Souvent invoqué comme un témoin décisif dans l'histoire du canon du Nouveau Testament, le fragment de Muratori est à utiliser avec prudence. Habituellement daté des années 200, ce texte grec (conservé en latin dans un manuscrit beaucoup plus tardif et désigné du nom de son inventeur, un érudit italien du XVIII<sup>e</sup> siècle) n'appartient pas au genre des listes canoniques. Il ne se prononce pas sur la question de savoir s'il faut accepter ou non tel livre contesté. En revanche, il se réfère à l'origine apostolique des écrits néo-testamentaires et, pour ce faire, évoque un certain nombre de traits légendaires. Ainsi, il relate la genèse du quatrième évangile de façon originale.

*Le quatrième évangile est de Jean, l'un des disciples. Comme ses condisciples et ses évêques l'exhortaient, il leur dit : « Jeûnez avec moi à partir d'aujourd'hui durant trois jours et nous nous raconterons les uns aux autres ce qui nous aura été révélé. » La même nuit il fut révélé à André, l'un des Apôtres,*

*que Jean devait tout écrire en son nom propre avec le visa de tous. Et, par conséquent, quoique chaque livre des évangiles enseigne autrement les premiers faits, la foi des croyants n'y fait aucune différence, puisque c'est un même esprit souverain qui expose toute chose dans chacun d'eux, sur la nativité, la passion, la résurrection, la conversation avec ses disciples et son double avènement, méprisé qu'il fut au premier dans un état de bassesse, revêtu de la puissance royale au second, glorieux, encore attendu.*

(Trad. M.-J. Lagrange)

Le raisonnement est convaincant : l'appel à l'autorité de l'Esprit (l'inspiration) et la référence aux apôtres permettent de légitimer l'usage du quatrième évangile, malgré d'évidentes différences avec les Synoptiques. Il s'agit bien d'un processus de canonisation, mais ce mode d'argumentation atteste que la clôture du canon n'est pas encore opérée. Les listes du IV<sup>e</sup> siècle marqueront la fin du processus.

## CANONICITÉ ET INSPIRATION

en mesure d'en rendre compte, même à l'intérieur du christianisme. De cette préférence pour la *Veritas hebraïca* naît la *Vulgate*, ou Bible latine, qui sera l'unique texte de référence de l'Occident chrétien, incontesté jusqu'à la Renaissance. Si les livres du Nouveau Testament sont naturellement traduits sur le grec, ceux de l'Ancien Testament ne sont plus référés à la Septante mais au texte hébraïque (celui que les éditions juives ultérieures appelleront « texte massorétique\* »). Toutefois, soucieux de ne rien perdre de la tradition chrétienne primitive, Jérôme conserve les sept livres supplémentaires, disponibles en grec seulement. L'Ancien Testament de la *Vulgate* présente donc un aspect hybride : d'une part, il s'appuie sur le texte hébreu ; d'autre part, il conserve le nombre et le classement des livres selon la version grecque des Septante.

Le virage hébraïsant amorcé par Jérôme et l'Église latine s'accroît au temps de la Réforme. Le retour aux langues d'origine (hébreu pour l'Ancien Testament, grec pour le Nouveau Testament) entraîne l'abandon des sept livres exclusivement grecs, disqualifiés théologiquement et désignés comme « apocryphes\* » : ce mode d'édition s'impose dans le monde protestant jusqu'à nos jours. Toutefois, certaines éditions conservent les sept livres en cause, mais les considèrent comme un simple supplément. Il en résulte la dénomination de « deutérocanoniques », c'est-à-dire appartenant à une liste seconde (ou secondaire) par rapport à l'original hébreu. La *Traduction œcuménique de la Bible* (TOB) adopte ce parti, tandis que la *Bible de Jérusalem* (BJ) reste fidèle à l'ordonnancement de la Septante. Il peut en découler quelque confusion pour le lecteur francophone, obligé de recourir à la table des matières, s'il veut retrouver l'un quelconque des livres de l'Ancien Testament.